



**LA VILLE DE VERNON**  
Département de l'Eure - 25 101 habitants  
- de 100 km Ouest Parisien

RECRUTE PAR VOIE STATUTAIRE

**1 AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES  
PRINCIPAL de 2<sup>ème</sup> classe  
ou 1 ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL  
Pôle des services à la Population  
Service entretien et logistique**

Filière Médico-Social ou technique – Catégorie C

Date limite de candidature : 31/01/2017

Sous l'autorité du Responsable hiérarchique

**Missions Principales :**

- Assistance et aide au personnel enseignant pour :
  - L'accueil des enfants et des parents
  - La surveillance de la sécurité et de l'hygiène des enfants
  - L'assistance dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques
  - La participation au projet pédagogique
  - L'accompagnement à la sieste
  - L'acquisition de l'autonomie
- Animation des activités périscolaires de l'après-midi
- Entretien du matériel pédagogique

**Activités Secondaires :**

- Encadrement des enfants sur du temps périscolaire
- Entretien des locaux

### **Profil :**

- Etre titulaire du concours d'ATSEM (candidat titulaire du CAP petite enfance) ou/et expérience professionnelle dans un poste identique
- Soins, rigueur dans l'exécution des tâches, sens de l'organisation
- Capacité d'écoute et de communication
- Savoir gérer un groupe
- Animer des activités
- Autonomie, discrétion, patience
- Vigilance
- Savoir travailler en équipe

### **Contraintes :**

- Temps de travail variable et annualisé (horaires modulables, congés scolaires obligatoires)
- Charge physique, contraintes posturales (porter les enfants, se baisser, s'accroupir, etc ...)
- Charge psychologique (conflits avec les parents, etc ...)
- Nuisances sonores (cris, pleurs, etc ...)

### **Formation :**

- Concours d'ATSEM (candidat titulaire du CAP petite enfance) ou/et expérience professionnelle dans un poste identique

### **Horaires de travail et repos hebdomadaire :**

- Le temps de travail est fixé sur une base d'un temps complet annualisé
- Il peut varier (durée et plage horaires) en fonction de la nécessité de service et être complété par des missions sur le temps périscolaire

### **Conditions de recrutement :**

Conditions statutaires + régime indemnitaire + prime de fin d'année

**Poste à pourvoir au 13 mars 2017**

Adresser lettre de candidature manuscrite + CV détaillé + photo à :

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
Place Barette B.P 903  
27207 VERNON CEDEX